

# Topten-Immo

## Programme de subvention pour électroménagers efficaces

Recevez une subvention lors du remplacement ou de l'achat d'électroménagers efficaces.

Ce choix vertueux est incité financièrement et permet d'économiser de l'énergie et de l'argent.

### 1 PUBLIC CIBLE

Les propriétaires d'immeubles locatifs et les gérances ainsi que les coopératives d'habitation.

### 2 MONTANT TOTAL DES FONDS

2.6 millions CHF sur trois ans (jusqu'en février 2024).

### 3 MONTANT DE LA SUBVENTION

70 CHF par produit ou 250 CHF pour les lave-linges pour buanderies collectives.

### 4 CATÉGORIES DE PRODUIT ET CLASSES ÉNERGÉTIQUES ÉLIGIBLES



Réfrigérateurs

A — D



Congélateurs

A — D



Lave-vaisselle

A — B



Lave-linge  
< 8 kg

A — D

≥ 8 kg

A — B



# COMMENT OBTENIR LA SUBVENTION ?

## OPTION 1

L'installateur peut déduire la subvention directement du prix d'achat. Demandez à votre installateur qu'il contacte Topten afin de formaliser un partenariat.

> Contactez directement Topten:  
[immo@topten.ch](mailto:immo@topten.ch)

## OPTION 2

Le propriétaire peut remplir le formulaire de demande via [topten.ch/immo](https://topten.ch/immo).

*"Ce programme de subvention concilie le fameux «dilemme» entre les intérêts des propriétaires et des locataires : les propriétaires reçoivent une subvention et les locataires économisent sur les coûts d'électricité!"*

Ivan Gomez, Direction de l'énergie, Canton de Vaud.

**Topten GmbH**  
Schaffhauserstrasse 34  
[immo@topten.ch](mailto:immo@topten.ch)  
044 362 92 38  
[www.topten.ch/immo](https://www.topten.ch/immo)



Pour toutes questions n'hésitez pas à nous contacter :